



Location de 15 jour qui dure des mois

Par sylvia06

Bonjour j avais louer une chambre meublée dans mon appartement qui est lui aussi meublée depuis le 8 fevrier le monsieur ma dis je resterais que 15 jours il ma donc donnais 200e pour ses 15 jours pas de bail pour 15 jours mais depuis il est toujours la et ne paye pas il me raconte que son patron ne le paye pas il me parle de chaumage a ce jour il ne m ouvre pas quand je viens le voire pour discuter alors que je sais quil est la je l attends parler aux téléphone et ne répons plus a mes appel je ne sais plus quoi faire je suis a la retraite est j avais deja du mal a m en sortir niveaux finance j ai oubliais de dire que moi je ne vis pas dans cette appartement. a ce jour il a bloquais mon numéro sur un autre numéro que le mien je tombe sur le répondeur

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50